

Tunisair : enfin la restructuration

Tunisair peut espérer un redressement à l'horizon 2023 suite au train de mesures pris hier en sa faveur en Conseil ministériel restreint.

Suite au train de mesures pris en faveur Tunisair lors du CMR d'hier, la compagnie peut espérer un redressement à l'horizon 2023, durée de son nouveau business plan.

Les mesures prises concernent notamment :

- un prêt de 48 millions DT garanti par l'Etat au profit de Tunisair Technics et qui servirait à la réparation des avions cloués au sol faute de réparation ;
- le déblocage de 52 millions DT qui serviront au dédommagement des membres du personnel appelés à quitter le groupe. Ce montant permettrait dans un premier temps, et dès cette année, le départ de 400 à 450 personnes. Le reste du plan social (quelque 800 personnes supplémentaires) serait financé par les moyens propres de Tunisair ;
- un accord de principe sur l'augmentation du capital de la compagnie nationale dont le montant et les modalités seront examinés ultérieurement ;
- l'adoption d'un mode de gouvernance simplifié permettant une plus grande latitude au management de Tunisair dans la prise de décision, en contrepartie d'un contrat de performance avec l'Etat.

Ces mesures devraient permettre une sortie de crise de la compagnie nationale qui se fera réellement ressentir « à partir du printemps prochain », selon Ali Miaoui, DGA commercial de la compagnie.

A court terme, Tunisair a dû réduire ses vols de l'équivalent de 12 000 sièges au mois de mai et prévoit une réduction de 180 000 sièges (700 vols)

du 1^{er} juin au 15 septembre. Des réductions qui toucheront notamment l'Afrique subsaharienne.